Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251126-DB_2025_127-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq, le **vingt-six novembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire.

Membres Présents :
Mme METOIS-LE BRAS Christine, Mme LE GALL Isabelle, M. RAOULT Roland, Mme LE MEUR Sandra, M. BAPTISTA-SOARES Philippe, Mme BACCELLI Michèle, M. THOMAS Jean-Yves (dès son arrivée à 19h25), Mme FEUNTEUN Cristina, M. ALLAND Patrick, Mme RIVET Vanessa, Mme INIZAN Solenn, M. PIEDERRIERE Dorian, M. HERVÉ Pascal, Mme MARC Claudine, Mme HERVE Isabelle, Mme HERNOT Martine, M. CORMAND Yvon, Mme LEMAITRE Julie.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. RAULT Alain	a donné procuration à	M. RAOULT Roland
M. NAVINER André	a donné procuration à	Mme FEUNTEUN Cristina
Mme LE THERIZIEN Hélène	a donné procuration à	Mme MARC Claudine
M. KIDDEM Omar	a donné procuration à	Mme LE MEUR Sandra
Mme MACRE Amélie	a donné procuration à	M. BAPTISTA-SOARES Philippe
M. RENAULT Gaétan	a donné procuration à	M. PIEDERRIERE Dorian

Secrétaire de séance : Mme HERNOT Martine

Assistaient également : Mme RAPENDY Laurence (DGS) et M. TOUBOULIC Thomas (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2025-127
Rapporteur : Christine MÉTOIS-LE BRAS, Maire

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 29 OCTOBRE

Madame Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a approuvé la création et le recrutement de 15 postes d'agents recenseurs, lors de sa séance du 29 octobre dernier.

Par rapport aux décisions déjà actées, deux modifications sont à apporter :

- Le redécoupage de secteurs, à la demande des services de l'INSEE, afin de mieux équilibrer le nombre de logements par agent recenseur. De ce fait, il s'avère nécessaire de recruter 16 personnes au lieu de 15 prévues initialement. Le nombre de 2 agents suppléants reste inchangé.

- Concernant les barèmes de rémunération : la mise sous pli des feuillets est rémunérée 30 € **la demi-journée,** soit 60 € la journée.

Les autres dispositions restent inchangées.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212203608-20251126-DB_2025_127-DE

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public ;

Vu la commission Ressources Humaines du 9 septembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE le recrutement de 16 agents recenseurs et de 2 suppléants pour les opérations de recensement de la population qui se dérouleront sur le territoire de Trégueux en début d'année 2026.**

- **AUTORISE Madame le Maire à procéder aux recrutements et à signer les contrats de travail des agents recenseurs ainsi que tout document s'y référant.**

- **VALIDE le barème de rémunération pour la mise sous pli des feuillets, sur la base de 30€ la demi-journée et 60€ la journée.**

- **PREND ACTE que les autres éléments consignés dans la délibération n°2025-105 du 29 octobre 2025 restent inchangés.**

A Trégueux, le 1er décembre 2025

La secrétaire de séance,

Mme HERNOT Martine

Le Maire,

Mme MÉTOIS-LE BRAS Christine